

La vie

# BRUAYSIENNE

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BRUAY-SUR-L'ESCAUT

#25

DÉCEMBRE 2020



ZOOM SUR

## LE FUTUR PÔLE SPORTIF

P14 - DOSSIER SPÉCIAL

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE  
SAINTE-PHARAÏLDE

P18 - POL. DE LA VILLE

LES MÉMOIRES DU HAMEAU  
DE THIERS EN LIVRE



# SOMMAIRE

ÉDITO	3
ZOOM SUR	4
GRAND ANGLE	6
QUALITÉ DE VIE	8
ENFANCE / JEUNESSE	12
DOSSIER SPÉCIAL SAINTE-PHARAÏLDE	14
ACTION SOCIALE	16
POLITIQUE DE LA VILLE	18
SÉCURITÉ	20
CULTURE	22
VIE ASSOCIATIVE	24
VOS SERVICES	25
HISTOIRE	26
CARNET / ÉTAT CIVIL	28
INFORMATIONS	30
DROIT D'EXPRESSION	31



## INFOS PRATIQUES

### Hôtel de ville

Tél. : 03 27 28 47 60  
contact@bruaysurescaut.fr

### Jours et horaires d'ouvertures au public

Lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-17h30

### Permanence du Maire et de ses Adjoints

Sur rendez-vous - 03 27 28 47 60

### Déchets

Collecte des ordures ménagères tous les jeudis.

### Cimetière

**Du 2 novembre au 31 mars :**  
de 9h à 17h

**Du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> novembre :**  
de 8h à 19h

### Encombrants

La collecte des encombrants a lieu sur rendez-vous, appelez le :  
03 27 45 89 42 (Maillon C2Ri)

La Vie Bruaysienne est éditée par le Service Communication de la Mairie de Bruay-sur-l'Escaut

Place des Farineau - 59860 Bruay-sur-l'Escaut  
Tél. : 03 27 28 47 60

**Éditeur responsable :** Mairie de Bruay-sur-l'Escaut

**Impression :** Imprimerie Gantier

**Tirage :** 5250 exemplaires



La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.

# ÉDITO



**Sylvia  
Duhamel**

Maire de  
Bruay-sur-l'Escaut



Bruaysiennes, Bruaysiens,

Comme vous le savez, nous sommes toujours au cœur d'une crise sanitaire et nous devons d'organiser au mieux nos fêtes de fin d'année. Souhaitons rapidement le retour de jours meilleurs.

La municipalité et les services de la ville restent plus que jamais à vos côtés. Une attention particulière est accordée depuis plusieurs mois à nos aînés et aux personnes les plus vulnérables. Nous avons pu constater de nombreux actes de solidarité et je tenais à vous en remercier.

Concernant la vie de notre commune, la période restera tout de même festive. Depuis quelques semaines, la ville s'est parée de jolies couleurs. Félicitations au service espaces verts qui a réalisé ces plantations d'hiver, avec toujours beaucoup de goût et de créativité. Nous ne pouvons qu'apprécier le travail qui est effectué à chaque saison sur les fleurissements et vous êtes nombreux à nous en féliciter lorsque nous les diffusons sur nos réseaux sociaux.

J'en profite également pour remercier tous les services de la ville qui contribuent au mieux à vous rendre service chaque jour.

Les décorations de Noël ont aussi été installées afin de donner une nuance festive à notre quotidien. Le parvis de l'hôtel de ville accueille la boîte aux lettres du Père Noël et un grand concours de dessin « Dessine-moi Noël » est organisé à cette occasion. Nous invitons les enfants à y déposer leurs œuvres avant le 16 décembre.

Bravo à ceux qui participent à cette ambiance de fêtes en décorant avec goût leur façade et leur devanture. Votre investissement est un parfait complément aux actions de la commune sur le cadre de vie.

Une nouvelle fois je vous souhaite, de la part du conseil municipal et du personnel communal, de passer de bonnes fêtes de fin d'année, de prendre soin de vos proches et d'aborder l'année 2021 avec beaucoup d'espoir et de bonheur.

**Sylvia DUHAMEL**



Retrouvez également votre magazine sur  
[www.bruaysurescaut.fr](http://www.bruaysurescaut.fr)

Suivez nous sur :



## ZOOM SUR

# La pratique du sport aura bientôt un nouveau visage : un pôle ambitieux est en projet.

*La volonté de la municipalité est de créer un pôle sportif en s'appuyant sur les clubs existants et y ajoutant dans un premier temps les clubs de football et de billard. Le second objectif est de développer de nouvelles pratiques en modernisant et restructurant les équipements, notamment en créant une extension pour accueillir le dojo. Les travaux permettront aussi au complexe d'être plus accessible et moins énergivore.*



Un projet nécessaire car notre complexe actuel a fait son temps et n'est plus adapté à certaines pratiques sportives. Les travaux devraient débuter au début de l'été 2021 et avancer par phase pour se conclure en fin d'année 2022. Pendant cette période, la municipalité travaillera avec les associations pour faciliter la continuité de leurs activités.





Le complexe sportif fera peau neuve et intégrera :

- 1. un nouveau dojo / 2. Une partie football avec 2 terrains, un club house et une tribune. / 3. Un espace Cynophile avec club house. / 4. Un espace pétanque avec club house et terrasse. / 5. Des espaces indoor (salle omnisports, gym, salle de boxe, salle de billard). / 6. Un nouveau parc de stationnement plus adapté aux besoins du site.



Pour répondre aux besoins en stationnement des usagers, un parking de 106 places sera aménagé permettant au plus grand nombre d'accéder au site.



Utilisé par de nombreuses associations et le collège, le dojo sera agrandi avec un praticable de 14x14m et disposera de deux vestiaires séparés, d'un espace de convivialité pour accueillir dans les meilleures conditions les différents adhérents.



Deux terrains aux normes fédérales et éclairés prendront place pour remplacer le terrain d'entraînement existant et celui du Stade Minel. Le premier, en pelouse naturelle, sera utilisé pour les matchs de championnat des équipes principales. Le second de type « synthétique » pourra accueillir les équipes de jeunes pour les matchs et entraînements, mais servira aussi pour ceux des adultes.



L'équipement football, outre les deux terrains, disposera de quatre vestiaires joueurs, d'un club-house avec terrasse (pour le club de Football) et d'une tribune sur le terrain d'honneur pour accueillir supporters et spectateurs lors des compétitions.



En octobre, la ville a entrepris une vaste campagne anti-mégots sur la commune. Outre l'affichage et la couverture médiatique, c'est en distribuant, chez les cafetiers, des cendriers de poche qu'ils les ont impliqués dans cette démarche citoyenne. D'autres actions vont être mises en place dans les prochaines semaines, particulièrement à proximité des écoles.



Ces cendriers de poche ont pour vocation de permettre aux fumeurs ou mangeurs de chewing-gum de ne plus jeter leurs déchets au sol. Une démarche aussi écologique qu'économique pour la ville.



Dans le cadre de la campagne anti-mégots, les élus ont distribué des cendriers de poche sur les marchés pour sensibiliser les fumeurs au respect de la propreté de l'espace public.



Dans la continuité de sa démarche écologique et responsable, la municipalité a équipé les différents services de la ville de gobelets, lavables et recyclables. Fini les gobelets carton ou plastique, chers et polluants pour l'environnement.



Suite aux nouvelles décisions de l'Etat de port du masque dès 6 ans à l'école, la municipalité a voulu une fois de plus accorder son soutien aux familles en offrant deux masques en tissu à chaque enfant en primaire dès la rentrée des vacances de la Toussaint.



Le 16 octobre dernier, Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie, était victime d'un attentat à Conflans-Sainte-Honorine. La municipalité s'est associée à l'hommage national en réunissant ses élus sur le perron de l'hôtel de ville.



Le 29 octobre dernier, un nouvel attentat a frappé 4 personnes à la basilique Notre-Dame de l'Assomption, à Nice, dont trois sont décédées. En leur hommage, les drapeaux ont été mis en berne sur le parvis de l'hôtel de ville.



Il y a deux mois, la place des Farineau s'est parée de quatre kakémonos de rue, sortes de drapeaux fixés aux poteaux d'éclairage public : un nouveau support de communication pour la ville pour mieux vous informer. Ils ont pu être mis en fonction à travers l'opération « Octobre Rose ».



Une nouvelle fois une commémoration a dû se dérouler dans le cadre particulier du confinement. Seuls les adjoints ont pu se rassembler au monument aux morts et devant les quatre tombes des soldats canadiens, le 11 novembre, pour commémorer la fin de la première guerre mondiale et rendre hommage aux victimes.



Les « Z'héros déchets », c'est l'intitulé des actions mises en place par Valenciennes Métropole dans les communes de l'agglomération. L'idée est de proposer des ateliers de recyclage et éviter le gaspillage. À Bruay, il s'agissait de fabriquer des lingettes réutilisables par exemple.

## Aménagement de fin de saison

En cette période automnale, le temps est à l'entretien des parterres et aux plantations en vue des beaux jours. À l'approche de la Toussaint, nos sols ont été égayés grâce aux couleurs des pomponnettes.

Nos services espaces verts préparent le printemps avec la plantation de bulbes de tulipes le long de la rue Brabant vers Raismes, ou encore de l'allée des Marronniers à Thiers. L'arrière de la mairie et le pôle social se voient également agrémentés de quelques nouveaux massifs, à l'image du jardin japonais de la façade avant.



## QUALITÉ DE VIE

### Des promenades sécurisées et nettoyées

Début octobre, la Voie Verte des Gueules Noires, plus communément appelée « Promenade Sainte-Pharaïlde » sur notre commune, a été nettoyée sur cinq kilomètres, entre les limites d'Anzin et d'Escautpont.

Cette opération était organisée par la ville, en collaboration avec le Conseil Départemental, l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'insertion professionnelle et Valenciennes Métropole. Elle consistait à ramasser les déchets sur l'ensemble du parcours (15 m3 ont été retirés), à repérer les végétaux dangereux et à mettre en sécurité ce patrimoine.

Ce sont ainsi 37 arbres morts qui ont été coupés pour rendre vos randonnées pédestres plus sûres.





## Le saule pleureur vivait ses dernières heures...

Il paraissait à la fleur de l'âge, plein de charme et de vigueur, et pourtant, le saule pleureur situé à l'angle des rues Waldeck Rousseau et de Saint-Saulve, derrière l'église Sainte-Pharaïlde a dû être abattu.

Il était devenu trop dangereux pour le voisinage et pour les passants. Depuis quelques temps, un champignon l'avait gangréné de l'intérieur, ce qui le rendait de plus en plus fragile.

Convaincue du bienfait de la végétation pour notre environnement, la municipalité prévoit déjà un vaste programme de plantations d'autres arbres sur le territoire.



## Un aménagement sécuritaire

Au niveau de l'Escaut, au bout de la route de Saint-Saulve, les aménagements de sécurité manquaient cruellement. C'est aujourd'hui terminé.



En effet, les élus ont souhaité créer un trottoir qui permet aux riverains et surtout aux piétons de ne pas marcher sur la chaussée à cet endroit complètement plongé dans le noir jusqu'alors. C'est pourquoi, prochainement, un éclairage public sera implanté pour sécuriser le cheminement.

## De nouveaux sanitaires aux ateliers municipaux

Les sanitaires des ateliers en avaient grand besoin : ils ont été rénovés au début du mois de novembre.

Le service technique en a aussi profité pour créer une salle d'eau, et un local qui permettra aux agents de propreté de la ville de stocker leur matériel.





**AVANT**



**APRÈS**

## Nouvel éclairage plus économique

La commune poursuit ses travaux de remplacement des éclairages dans ses bâtiments. Cette fois, c'est dans la salle Musmeaux que les néons ont laissé la place à la technologie led, plus écologique et plus économique à court terme.



**AVANT**



**APRÈS**

## La Médiathèque, fraîchement rénovée

En octobre, une première phase de rénovation réalisée par le pôle technique de la ville a été entreprise à la médiathèque. Au rez-de-chaussée, le parquet a été poncé, traité et vitrifié. Les murs ont été isolés et les plafonds refaits entièrement. L'ensemble a été peint avant le repositionnement des étagères.

## Nouvelle cuisine à la salle polyvalente

Les mariages pouvant de nouveau être célébrés à l'hôtel de ville, la salle à l'étage de la salle polyvalente a fait l'objet d'un aménagement. Un espace a été créé à l'intérieur et une kitchenette a été montée afin de mieux accueillir et faciliter la mise en place de vins d'honneur à l'occasion de réunions, d'assemblées générales associatives, ou d'ateliers divers.

Elle pourra aussi renfermer quelques tables et chaises en stock pour éviter les transferts réguliers. Des travaux réalisés par les services techniques de la ville. Aussi, la salle polyvalente est aujourd'hui dotée de la fibre, très appréciable et souvent indispensable pour les services municipaux pour les réunions de travail, présentations ou organisations d'événements.



## Une salle des mariages plus moderne

La salle des mariages de l'hôtel de ville est aujourd'hui aménagée et prête à vous accueillir pour les cérémonies. Nouvelle décoration, nouveau mobilier, nouvelle sonorisation... et un espace aménagé afin de servir de décor à vos photos-souvenirs. Les élus ont souhaité qu'elle soit un lieu de rencontre et de bien-être où il fait bon se retrouver.

Rappelons que durant cette période de Covid, l'entrée dans la salle n'est toutefois accordée qu'à 30 personnes maximum.



## Des points d'eau qui tombent à pic...

À l'école Claude Monet, un point d'eau a été installé à l'extrémité des couloirs de chaque étage. Ils permettront aux enfants de se laver régulièrement les mains : un aménagement primordial en cette période où les gestes barrières sont si importants.



## Les vélos ont désormais leur parking

Alors que de plus en plus de citoyens abandonnent voiture, bus, tramway pour monter en selle, la question du stationnement des vélos reste d'actualité.

Pour faciliter l'accès aux cyclistes et favoriser la démarche écologique, un parking à vélos couvert a été installé. Doté de six places, il est situé au pied de la rampe PMR, à côté de l'hôtel de ville.



## L'uniformisation continue

Pour une meilleure visibilité et pour plus de modernité à travers la ville, la Police Municipale est désormais dotée d'une nouvelle signalétique lumineuse en aluminium brossé, identique à celles des autres bâtiments communaux.

# ENFANCE / JEUNESSE

## Le LALP a repris ses activités

Les portes du LALP ont rouvert le 5 octobre 2020. Lors des vacances de la Toussaint, une trentaine de jeunes ont pu participer à différentes animations. Un accès aux sports, à la culture, à la solidarité locale et à la citoyenneté, a été mis en avant. L'équipe a diversifié les activités telles que le théâtre, cinéma, initiation au cirque, basket, hockey, futsal, danse, participation à deux chantiers sur la commune ainsi qu'une journée de prévention sur les dangers du protoxyde d'azote. Les jeunes ont pu participer à des cinés/débats, à une élection de porte-parole et à la création d'une assemblée de jeunes. Deux sorties ont été également organisées : au Koézio de Lille (jeu d'aventure), une journée visite du patrimoine (financée par le département) avec la découverte du musée Matisse situé au Cateau et de l'Abbaye de Vaucelles.

## Des vacances bien remplies

Les Accueils Collectifs de Mineurs se sont déroulés normalement pendant les vacances de la Toussaint du 19 octobre au 30 octobre 2020 et ce malgré un protocole strict à mettre en place.

Ce sont 86 enfants âgés de 3 à 11 ans qui ont pu participer à des activités artistiques, culturelles et ludiques variées comme : le laser-game, karts à pédales pour les plus grands et les plus petits, des jeux de construction géants, le labyrinthe fantastique, des activités scientifiques et techniques, de la trottinette, un spectacle de marionnettes à fils, une animation autour du livre, le géo pirate et sans oublier les activités manuelles sur la thématique d'halloween et les grands jeux.

## À la découverte du monde

Cette année, le thème du projet de l'accueil périscolaire est « les pays du monde au fil des saisons ».

Les enfants voyagent et s'évadent tous les mois à travers cette belle planète bleue.

Direction l'Espagne pour ce mois de septembre et partons pour le mois d'octobre en Vespa pour découvrir l'Italie. Au mois de novembre, prenons le chemin de l'Amérique du Nord chez nos amis canadiens. Noël approche à grands pas, visitons la Laponie.





## Le RAM poursuit ses animations

Des activités sont organisées au Relais Assistantes Maternelles malgré une réglementation stricte liée à la COVID-19. Les assistantes maternelles sont impliquées afin de garder intacte la joie des enfants.

Les animations mises en place à destination des assistantes maternelles et de « leurs enfants » se déroulent les lundis et vendredis matin sur inscription avec respect strict du protocole sanitaire.

Pour tous renseignements contacter :  
Mme Mathorel / 06 37 02 64 96.



## Encourager pour bien réussir

La transition entre l'école primaire et le collège est une étape importante parce que les enfants entrent dans le monde des « grands ». Ce palier est parfois difficile à appréhender.

Les élus veulent ainsi encourager les élèves dans leur cursus scolaire et favoriser la réussite de leurs études. C'est pourquoi, fin novembre, la municipalité a souhaité offrir un dictionnaire à chaque Bruaysien de 6<sup>ème</sup> au collège Jean Macé. Un cadeau traditionnel qui marque une nouvelle étape de la scolarité.



## L'ÉGLISE SAINTE-PHARAÏLDE AU COEUR D'UNE RESTAURATION ATTENDUE

*Depuis quelques temps, l'église Sainte-Pharaïlde, propriété de la ville, donne des signes de faiblesse, notamment au niveau du clocher. C'est pourquoi, la municipalité a pris le problème à bras le corps en organisant sa rénovation. Un chantier colossal qui devient imminent.*

### Une église plus que centenaire...

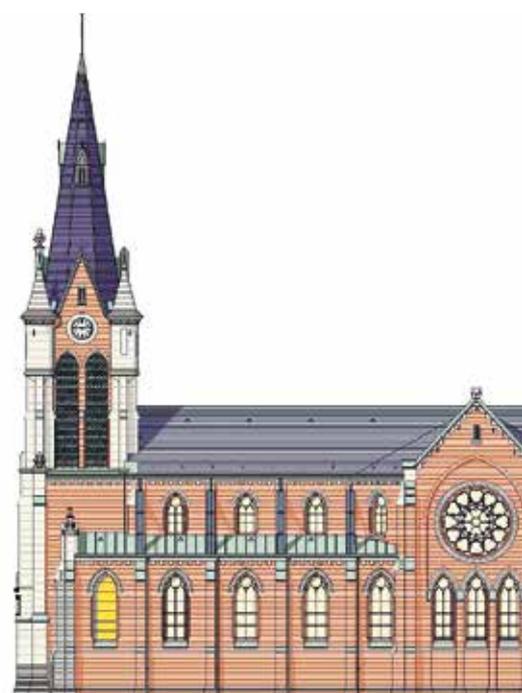
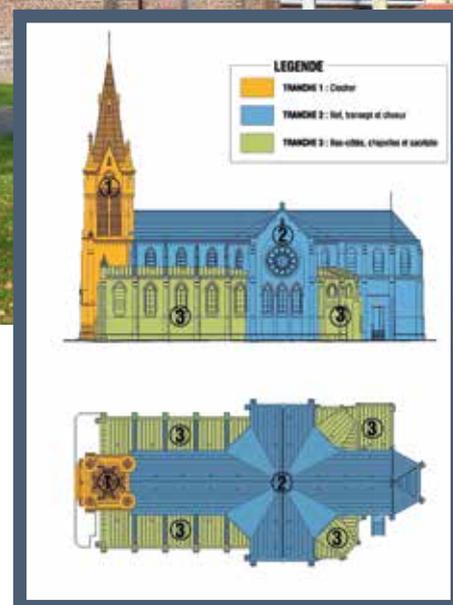
Jadis lieu de pèlerinage, l'église Sainte-Pharaïlde est un monument datant de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, entre 1891 et 1893. C'est une bâtisse remarquable qui a évolué au cours des âges. Elle abrite aujourd'hui, un cénotaphe du XII<sup>ème</sup> siècle, classé au patrimoine des monuments historiques depuis 1896 et possède un reliquaire de la sainte du XV<sup>ème</sup> siècle, classé monument historique.

Le bâtiment a souffert lors de la première guerre mondiale puis a été restauré en 1921.

Le temps ayant fait son œuvre, l'église se détériore d'année en année. En période de grand vent, les ardoises ou les abatsons peuvent entraîner un danger aux alentours. Dès 2017, la municipalité s'apprête à investir dans sa rénovation.

### ... qui a besoin d'être restaurée

Au milieu du mandat précédent, les élus se sont rapprochés des « Bâtiments de France » et ont lancé un avant-projet ambitieux pour la restauration de l'édifice. C'est François Bismar, architecte du patrimoine, qui a été missionné pour effectuer le diagnostic, quantifier et calculer le montant de ce vaste chantier. Ainsi, c'est tout l'extérieur qui sera bientôt rénové pour sécuriser les lieux.





## UNE FIN DE CHANTIER EN 2024

### Un chantier étalé sur trois ans

L'église sera restaurée en deux phases. La première concernera la mise en conformité de la charpente, la réfection des couvertures en ardoises et celle des maçonneries du clocher. Dans un second temps, les entreprises continueront les maçonneries du clos-couvert ainsi que la restauration de l'horloge et des vitraux. Pour effectuer ces travaux, le maître-d'œuvre pourra compter sur des entreprises spécialisées qui savent associer les différents matériaux (brique rouge, pierre blanche et bleue, grès...) et utiliser des procédés proches du savoir-faire à l'ancienne.

### Les échéances approchent...

Il se sera passé un peu plus de deux ans entre l'étude et le lancement des travaux. En effet, les premiers échafaudages devraient s'élever à partir du mois d'avril 2021 et resteront montés jusqu'à la fin du chantier en 2024.

Aujourd'hui, nous attendons déjà le premier nettoyage, celui de l'amiante que contiennent les ardoises de l'édifice. Ce sera la première étape, la plus urgente, avec la réfection des abat-sons.

Les travaux feront l'objet d'un phasage en trois ans afin de permettre que ce lieu

de culte, fréquenté par de nombreux fidèles, reste ouvert. Comme pour chaque projet de la commune, des demandes de subventions sont réalisées, néanmoins limitées par le fait qu'il s'agit d'un bâtiment non classé.

La ville devra donc réaliser un effort financier important afin de redonner ses lettres de noblesse à ce bâtiment chargé d'Histoire.

# ACTION SOCIALE

## Des noces d'Or à domicile.

Pendant la seconde période de confinement, les élus sont allés au domicile d'une vingtaine de couples, bouquet de fleurs et diplôme à la main, pour fêter les noces d'Or, de Diamant et de Palissandre. Cette rencontre chaleureuse a aussi permis de prendre des nouvelles et d'échanger un peu avec les « époux ».



M. et Mme Delannoy - Noces d'Or



M. et Mme Mignolet - Noces de Palissandre



M. et Mme Gontier - Noces d'Or



M. et Mme Ratajski - Noces d'Or



M. et Mme Hyolle - Noces d'Or



M. et Mme Kwiatkowski - Noces d'Or



M. et Mme Codron - Noces d'Or



M. et Mme Delbove - Noces d'Or



M. et Mme Janas - Noces de Diamant



M. et Mme Colabella - Noces d'Or



M. et Mme Richarte - Noces de Palissandre



M. et Mme Petit - Noces d'Or



M. et Mme Kuznicki - Noces de Palissandre



M. et Mme Magnier - Noces d'Or



M. et Mme Azor - Noces de Diamant



M. et Mme Vanoverveld - Noces de Diamant



M. et Mme Martel - Noces d'Or



M. et Mme Wawrzyniak - Noces d'Or



M. et Mme Kochanowicz - Noces d'Or



M. et Mme Wallerand - Noces d'Or



M. et Mme Dulieu - Noces d'Or



M. et Mme Delbecq - Noces d'Or

Crédit photos : Élus

## Pass-Sénior 2021

Le renouvellement des abonnements Pass-Sénior 2021 se fera comme suit :

- ▶ Le lundi 04 et le jeudi 07 janvier de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 à la salle Arthur Musmeaux rue Emile Zola
- ▶ Le mardi 05, le mercredi 06 et le vendredi 08 janvier de 8h30 à 11h30 à la salle Arthur Musmeaux rue Emile Zola
- ▶ Le mardi 12 et le mercredi 13 janvier de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 au Pôle Social Place des Farineau

Se munir impérativement de l'avis de non-imposition 2020 sur les revenus 2019 ainsi que de la pièce d'identité.

## Campagne de dépistage covid-19

Celle-ci a eu lieu le mercredi 14 octobre 2020 à la salle Jean Macé à Bruay-sur-l'Escaut. Vous avez été nombreux à venir vous faire tester. Il est important de rappeler aux usagers que pour se protéger et protéger son entourage, il est essentiel que chacun adopte les gestes barrières destinés à limiter la transmission du virus COVID-19.

Les gestes barrières recommandés pour la prévention de la Covid-19 sont :

- se laver les mains régulièrement ;
- tousser ou éternuer dans son coude ;
- utiliser un mouchoir à usage unique ;
- éviter de se toucher le visage ;
- respecter une distance d'au moins 1 mètre avec les autres ;
- saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades.
- porter un masque, selon les recommandations en vigueur.



# POLITIQUE DE LA VILLE



## Les mémoires du Hameau de Thiers par notre historien local



\*Masques retirés le temps des photos.

Jean-Pierre Dhesse est arrivé à Bruay-sur-l'Escaut à l'âge de 9 ans. Il a habité dans le quartier de la Folie (aujourd'hui extrémité de la rue Hoche) et a fréquenté l'école des garçons de Thiers. Sa carrière d'instituteur a débuté à l'école de Thiers et s'est achevé au collège Josquin Des Prés de Condé-sur-Escaut.

Féru d'Histoire et fervent collectionneur de cartes postales, il s'enrichit du passé et des souvenirs de sa ville d'adoption. Après avoir publié deux ouvrages (Mémoire en Images) sur le passé de notre commune, il décide d'en écrire un troisième, dédié au hameau de Thiers avec l'aide du service communication, du service politique de la ville et du conseil citoyen. Par ce livre, il perpétue la mémoire collective de ce quartier, rend hommage aux mineurs qui ont contribué au redressement du pays après les deux guerres mondiales et met en valeur ce site minier unique à plus d'un titre : l'habitat très varié, les nombreuses industries minières autour

des puits, le réseau ferroviaire dense, la venue d'Émile Zola...

C'est vers 2015 que Jean-Pierre Dhesse a eu l'idée de rassembler photos, cartes postales ou anecdotes afin d'illustrer la vie de la commune du temps des mines. Une époque pas si lointaine avec son commerce florissant, ses coopératives, ses cinémas, sa vie associative...

Avec « Le Hameau de Thiers », M. Dhesse ressuscite la vie quotidienne dans les corons depuis 1856, date de l'ouverture de la fosse jusqu'à 1950.

Tous les témoignages et les histoires de vie du quartier, bonnes (le chapitre sur les scènes de la vie courante) comme mauvaises (la « Grande Guerre ») sont relatés avec précision, teintés d'une certaine nostalgie, et font de cet ouvrage une véritable « mine » d'informations, indispensable pour les passionnés d'histoire.



Cet ouvrage ayant été réalisé grâce à différentes subventions, il ne peut être commercialisé.

Si vous êtes intéressé par l'acquisition d'un exemplaire de ce livre (dans la limite des stocks disponibles), vous pouvez contacter le service Politique de la ville :

Cédric Kubacki  
03.27.28.47.60.  
kubackicedric@bruaysurescaut.fr



## Des Projets pour 2021

Afin d'oublier une année 2020 tronquée, le service Politique de la Ville se projette sur 2021 afin d'enrichir son panel d'actions. Ainsi, les chantiers éducatifs à destination des jeunes de 16 à 25 ans seront toujours de la partie, tout comme l'accompagnement du Conseil Citoyen par l'association l'Établi. Nous vous présenterons prochainement les actions à venir.

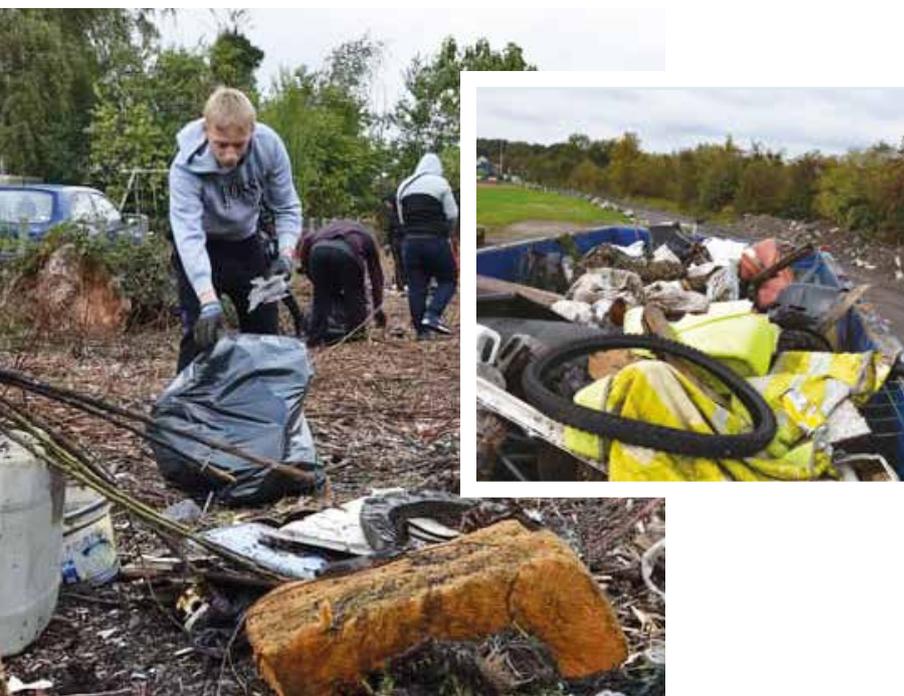
## Le service 16-25 est à votre écoute



Une question, une difficulté ? Le Service 16-25 ans accueille tous les jeunes quelle que soit la situation : informations, orientation, aide administrative... Les agents proposent d'accompagner dans la durée chaque jeune et essaient de trouver une solution grâce à leurs nombreux partenaires.

## Ramassage éducatif

Le Service 16-25 ans a animé un chantier éducatif du 6 au 15 octobre avec les jeunes âgés de 17 à 21 ans. Tanguy, Brandon, René, Majda, Valentin et Hamza ont retroussé leurs manches pour ramasser les déchets trouvés à plusieurs endroits de la ville : étang de pêche, allée des Marronniers, parcours de la « boucle Un'Escaut » et « chemin des gueules noires ».



## Une aide appréciable

Durant le week-end de la Toussaint, les Bruaysiens se sont rendus en masse au cimetière fleurir les tombes de leurs proches disparus et entretenir leur mémoire. Pour les aider, deux jeunes du service 16-25 ans étaient présents afin de les accueillir et les aider à transporter leurs fleurs.





## Sangliers invasifs, prudence !

Cet été, quelques Bruaysiens résidant en bordure de forêt ont eu la mauvaise surprise de voir leur jardin dévasté par des sangliers. Aussitôt alertés, les services municipaux se sont mis en relation avec la sous-préfecture, la D.D.T.M. (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), l'Office National des Forêts et la fédération des chasseurs, pour mettre un terme à cette dangereuse situation. Des actions ont déjà été mises en place sur le territoire.

*Quelques conseils pour les personnes habitant à proximité de la forêt.*

Cet animal prolifère à la faveur des hivers cléments, il n'hésite pas à s'approcher des zones habitées pour se cacher et chercher sa nourriture.

Voici donc quelques conseils pour éviter tous nouveaux dégâts :

- Les propriétaires et locataires de maisons se trouvant à proximité de la forêt peuvent s'équiper de clôtures suffisamment solides pour empêcher l'intrusion des sangliers. Le bailleur « maisons et cités » est déjà intervenu pour la pose dans certains domiciles chez ses locataires.

- Veillez à entretenir votre terrain, le sanglier adore se terrer dans les broussailles ou les terrains en friche.

- Il est fortement déconseillé de mettre de la nourriture pour les animaux, les sangliers sont très friands des fruits laissés au sol, des composts à l'air libre...

Grâce à ces précautions, vous éviterez que votre

jardin soit investi par ces animaux pour s'y cacher ou se nourrir.

Si vous constatez leur présence, veuillez le signaler à la Police Municipale, n'essayez en aucun cas de les approcher : 03 27 25 99 49





## La propreté urbaine est l'affaire de tous

*En effet, la propreté urbaine concerne chaque Bruaysien. Nous souhaitons donc en appeler au bon sens et au respect de chacun. Une déjection canine ramassée, un papier jeté dans la poubelle, un mégot mis dans un cendrier de poche, des poubelles déposées dans le bon conteneur... sont des gestes simples et nécessaires. L'implication de tous ne peut qu'améliorer l'attractivité de notre ville et le bien-être de ses habitants.*

Trop de conteneurs poubelles sont laissés sur les trottoirs, ce qui gêne la circulation des piétons et dénature le cadre de vie de notre commune. Nous rappelons qu'ils ne peuvent être sortis que la veille au soir du jour de ramassage et rentrés au plus tôt après le passage des éboueurs.

La Police Municipale procède actuellement à des rappels, les services techniques retirent les poubelles des logements vacants laissés sur les trottoirs, les propriétaires sont invités à les récupérer aux ateliers municipaux avec un justificatif de domicile ou de propriété.

**A l'issue de cette période de rappel, les contrevenants s'exposeront à une amende de 38€.**



## Attention au démarchage abusif

La Police Municipale reçoit de nombreuses plaintes au sujet du démarchage commercial, certains cas relèvent de l'escroquerie et du vol par ruse. Certains démarcheurs prétendent même être envoyés par la Mairie afin de semer la confusion dans les esprits. En cette période de crise sanitaire, tout démarchage est interdit, en dehors de cette situation exceptionnelle, cette pratique est très encadrée sur notre commune, nous vous recommandons la plus grande prudence, en appliquant ces recommandations :

- Exiger l'autorisation de démarchage délivrée par nos services.
- Eviter de laisser entrer ces personnes dans votre domicile.
- Ne jamais signer de devis ni d'engagement sans comparer avec la concurrence.
- Surtout ne pas verser d'arrhes en espèces.

Contactez la Police Municipale



La Police Municipale reste joignable pour toutes questions ou signalement, n'hésitez pas à les contacter :

Place des Farineau - 03 27 25 99 49

# CULTURE

## 12<sup>e</sup> FESTIVAL ITINÉRANT DE MARIONNETTES DU 6 AU 26 OCTOBRE 2020

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES  
BRUAY-SUR-L'ESCAUT

### Le Festival Itinérant de marionnettes fait escale à Bruay

Le (FIM) Festival Itinérant de Marionnettes organisé par la compagnie Zapoï de Valenciennes s'est installé dans notre ville pour proposer un spectacle bilingue franco-anglais qui aborde le thème de « la nature et de l'amour pour sauver l'humanité ». Le spectacle a été proposé à toutes les classes de l'école primaire Georges Brassens.



### La musique dès le plus jeune âge

Les cours d'éveil musical pour les 3-6 ans se déroulent tous les mercredis matin de 10h à 11h avec Lorette... Éveiller l'enfant à la musique, c'est lui offrir un bain sensoriel, lui faire écouter de la musique, chanter, apprendre à différencier les sons, s'initier aux rythmes. Le tout dans une ambiance joyeuse.

Renseignement au 06 39 99 22 83.



### « Des histoires qui font peur »

Pour fêter Halloween malgré les restrictions sanitaires contraignantes, Justine a animé des séances de lectures pour les 4-7 ans riches en chanson et en histoire à la médiathèque.

Les sorcières et autres méchants étaient au rendez-vous de ces histoires qui font peur ou presque.





## Un halloween aux accents d'Amérique du Sud

Aurélie a proposé des ateliers d'arts pour les enfants de 6 à 12 ans adhérents à la médiathèque. Suite à des lectures d'albums et à la confection de masques, ces derniers ont pu découvrir la culture mexicaine, riche en couleur et en coutumes par le biais de la traditionnelle fête des morts.

Le Mexique au cœur d'Halloween, une découverte qui a ravi les plus jeunes de la structure.



## Animations Espaces

« Marchand de sable » L'atelier permet aux parents de découvrir des activités qu'ils pourront réaliser à la maison avec leurs enfants. Pour cette séance, enfants et parents ont fabriqué des sels colorés. Réalisés dans le cadre d'un projet de sensibilisation au sommeil, d'autres ateliers sur cette thématique seront bientôt proposés.



## Pause Café : le rendez-vous des plus grands

Avant ce nouveau confinement, les adultes ont pu se retrouver autour de l'animation « Pause café et jeux de société » qui a lieu un jeudi sur deux à l'Espace livres et jeux du Pont de Bruay.

Un après-midi dans la convivialité et dans le respect du protocole sanitaire mis en place.



## Des idées pour après l'école...

Après l'école, les enfants ont pu découvrir de nouveaux jeux de société (les mystères de Pékin, devine-tête, cadavres exquis...), mais aussi confectionner un jeu de stratégie « DAO ».

De nombreux jeux sont disponibles à la location dans les espaces livres et jeux du Pont de Bruay et de Thiers.



# VIE ASSO CIATIVE

## Initiation au Krav'Maga

Le 3 octobre, le club de judo a organisé une initiation de Krav'Maga avec Mike, champion du monde de la discipline et attaché à la sécurité du Président de la République.

Cette découverte a permis à la vingtaine de personnes présentes d'apprendre des techniques de défense, à mains nues, en cas d'agression avec ou sans arme. Une section self-défense existe au sein du club.

Plus d'informations sur le site internet du club :  
<https://judobruay.jimdofree.com/>



## Le Billard Club a ouvert son école

Le club a organisé les 3 et 4 Octobre, conjointement avec la ligue de Billard des Hauts-de-France, un stage de formation au Certificat Fédéral d'Animateur. Avec quatre formateurs agréés par la F.F.B. (Fédération Française de Billard), nous pouvons maintenant réaliser un des projets qui nous tient à cœur, ouvrir notre école de billard.

Avec beaucoup de satisfaction, nous venons de recevoir le label fédéral officiel attribué par le Ministère chargé des Sports qui nous donne le feu vert pour accueillir nos premiers élèves. Billard Français, Blackball ou Snooker, pour apprendre les bases ou vous perfectionner, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : Hervé Skorupka, 52 rue Michel Brabant, salle Jean-Yves Bouly.  
 06 84 15 78 94

# VOS SERVICES



## Le pôle social : un service d'accompagnement des plus fragiles

*Le pôle social est essentiel au quotidien. Il regroupe deux entités : le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et le service des personnes âgées. Tous deux sont des services d'aide à la personne, qu'elle soit fragile, isolée, âgée ou en situation de handicap... Les problèmes rencontrés, autant administratifs qu'humains, sont liés. Le CCAS vous accueille également dans quatre secteurs complémentaires.*

### Aux petits soins des séniors.

C'est dans le secteur des personnes âgées que les animations festives (banquet des anciens, fête des mères, noces d'or...) sont organisées. Elles sont bien entendu suspendues en cette période de Covid.

Parmi les missions d'aide, il propose des services de proximité et de prévention auprès des séniors (aide personnalisée à l'autonomie, aide à domicile, placement en maison de retraite, repas à domicile...) à leur demande ou celle de leur famille. Cette mission est partagée avec les référentes santé de la ville.

En été, le plan canicule déclenche la veille-bienveillante qui fonctionne sur inscription. Environ 80 personnes sont appelées tous les jours dans le cadre de ce dispositif.

Le service, en lien avec des partenaires, vous accompagne notamment dans la demande de téléassistance. Pour les personnes de plus de 65 ans, non-imposables, une collaboration a été signée avec la société Transville pour faire bénéficier les bruaysiens du « Pass Sénior », une carte financée à 50% par la ville.

### Votre santé est leur priorité...

Le pôle social dispose d'une assistante sociale et d'une référente santé, destinée à répondre à toutes les problématiques sanitaires (vieillesse, psychologique, familiale...). Grâce à son large réseau, ce secteur est en lien permanent avec le corps médical, les partenaires de santé, les associations et les différents services d'aides (MDPH, Services départementaux...), et vous accompagne dans vos démarches administratives (aide personnalisée à l'autonomie, placement en maison de retraite...).

Son rôle est aussi de faire de la prévention. En effet, il intervient sur le marché du jeudi pour effectuer des campagnes de sensibilisation (opérations Mars Bleu, Octobre Rose, ou encore le mois sans tabac...)

Inauguré le 24 octobre 2017, le pôle social vous accueille aujourd'hui dans des locaux flambants neufs qui lui permettent de recevoir les usagers dans des conditions optimales de confidentialité. C'est aussi un réel avantage pour le service de suivi social.

### Un accompagnement de premier ordre

Actuellement, ce sont plus de 1500 dossiers qui sont en traitement. Une assistante sociale et un référent RSA apportent des réponses administratives ou d'accompagnement vers les dispositifs les mieux adaptés à chaque situation (demande d'APL, dossier de surendettement, RSA, FSL...). La ville apporte son concours, en plus des aides sociales légales, afin de soutenir les publics les plus en difficulté.



Sous réserve de critères et après étude des dossiers, elle attribue divers avantages (aide à la cantine, subvention à l'inscription dans les clubs sportifs, aide funéraire...).

Pour les foyers les plus fragiles, des solutions peuvent être trouvées afin d'éviter le non-paiement des factures d'énergie ou du loyer. En outre, si le pôle social n'a pas vocation première à faire de l'insertion, il lève les freins et les problématiques d'ordre social pour emmener le public vers l'emploi.

Autre avantage proposé par l'État : le microcrédit. Il est destiné aux personnes exclues du système bancaire classique et leur permet de réaliser des projets personnels afin d'améliorer leur situation.

### Le logement : une problématique qui n'est pas locale

En chiffres, le service logement, c'est : 3000 dossiers suivis par an, avec 300 nouvelles demandes par an et 40 rendez-vous par semaine. Il instruit tous les dossiers, de la demande à l'attribution. Afin de permettre une mixité sociale, les logements sont attribués selon un barème de ressources établi par l'État. Des visites sont organisées (environ 200 par an) à la demande d'institution (CAF, ARS, CAVM) ou des locataires en difficultés. Un rapport est établi selon les constatations et peut contraindre les propriétaires à réaliser des travaux. Un « permis de louer » permet de vérifier en amont l'état des logements. Il est mis en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et concerne les logements du parc privé.



# HISTOIRE

## La Fosse de Thiers

Gros plan sur le site minier.

Thiers, ouvert en février 1856, est **l'un des sièges d'extraction les plus anciens de la Compagnie**. Une dizaine de puits ont été creusés auparavant mais ils ne servent qu'à l'aération ou ont été abandonnés suite à des arrivées d'eau trop importantes.

Comme le veut la coutume, les deux puits portent d'abord le nom d'avaleresse de Saint-Sauve parce que creusés sur cette commune.

Fin d'année 1856, ils sont seulement profonds de 21m, à cause des difficultés de creusement : l'épuisement effectué pour assécher les deux chantiers fait tarir les puits d'alimentation des maisons environnantes.

En juin 1858, les deux puits traversent à 113 mètres le grès vert très dur, atteignent **le terrain houiller vers 140 mètres** puis rencontrent une veine de 1 mètre d'épaisseur à 151 mètres.

En mai 1859, l'ambiance est à l'optimisme car on vient de traverser une 4<sup>ème</sup> veine, ce qui porte à **4,25 mètres l'épaisseur totale de charbon exploitable**.

En 1860, la fosse porte désormais le nom de THIERS, régisseur de la Compagnie.

Le niveau 300 est atteint au début de 1863. En 1870, la mobilisation éloigne une bonne

partie des ouvriers et la production diminue sensiblement.

A partir de 1872, tout rentre dans l'ordre et l'extraction croît régulièrement jusqu'en 1891 (612 tonnes/jour).

En 1901, les deux puits sont forés jusqu'à 600 mètres ce qui permet d'atteindre la production record de 820 Tonnes /jour. La fosse va alors bénéficier de **l'amélioration des moyens d'exploitation** : cadrage (1908), perforateurs (1911), éclairage permanent des accrochages (1912), locomotives (1913), marteaux-piqueurs (1914).

En 1914, la guerre provoque le départ massif d'ouvriers et fait tomber la production de 700 tonnes /jour à 60 tonnes /jour.

Les 9, 10 et 11 octobre 1918, **l'armée allemande dynamite les cuvelages lors de leur retraite**; les installations du jour sont détruites.

Peu à peu, on répare, on reconstruit et, fin 1925, tout est remis en service, le tonnage extrait s'élevant à 700 tonnes/jour.

La fosse poursuit alors sa marche ascendante pour atteindre son apogée en 1934 (1100 tonnes/jour).

Lors de l'invasion allemande (mai 1940) la centrale électrique est bombardée ce qui provoque aussitôt l'arrêt du pompage au fond de la fosse: celle-ci est envoyée et le travail interrompu.

La reprise se fera peu à peu et, dès 1942, le tonnage extrait frôle les 700 tonnes/jour.

La guerre terminée, la Nation fait appel une nouvelle fois aux mineurs pour fournir l'énergie nécessaire à la reconstruction du pays.

La **«Bataille pour les 100 000 tonnes par jour»** est engagée à l'appel du gouvernement et de la CGT.

Ce défi sera atteint et même dépassé. Cependant, la fosse aux installations vieillissantes est destinée à disparaître.

**Le 31 décembre 1954, l'arrêt de l'extraction est effectif.**

A l'étage 360, on fonce une bowette\* vers la fosse Cuvinot distante de 2 700 mètres, ce qui permettra d'exploiter le reste à déhouiller.

Jean-Pierre Dhesse

\* **bowette** : galerie

Sources : *coups de pic, coups de plume (revue mensuelle des Houillères Nationales)*.



**Vue de la fosse vers 1900.** Ouvert en 1856, c'est l'un des sièges les plus anciens de la Compagnie des mines d'Anzin. Cette fosse produit un excellent charbon demi-gras utilisé surtout dans les cuisinières domestiques.



Une vue du carreau de la fosse (installations de surface). Pourquoi avaleresse de St-Saulve ? La fosse creusée sur la rive gauche du canal se trouve cependant sur la rive droite du Vieil Escaut qui est la limite avec St-Saulve.



En 1918, lors de leur retraite, les Allemands dynamitent les deux puits, les galeries sont inondées. Les installations de surface sont complètement détruites. Un spectacle de désolation !



Haut de 83 mètres, le terril disparaîtra de l'horizon bruaysien en 1970. Les stériles seront utilisés pour la fondation de l'autoroute entre Onnaing et la frontière belge.



**1966 : gros plan sur la fosse qui a cessé toute activité depuis 1954.** Au fond, à gauche, le terril La Grange sera relavé en totalité en 2005. En bas à droite, une passerelle métallique permet l'acheminement des schistes jusqu'au pied du terril.



**La route d'Onnaing.** Au premier plan, une barrière de sécurité surplombe le Jard qui se dirige vers l'Escaut et va le longer jusqu'au « Pas de l'Ayau » (Escautpont).

## ADOLPHE THIERS

(1797-1877)

Homme d'État français  
très contesté





## Mariages :

**Damien Delforge**, *équipier polyvalent* et **Laurie Lesniak**, *infirmière*

**Abdessamad Aïtlamaâlemahmed**, *dresseur planeur* et **Marion Detrait**, *employée*

**Franck Banos**, *expert en automobile* et **Dorothee Moulin**, *secrétaire de dispositif*

**Mohamed Maoua**, *auto-entrepreneur* et **Sally Hatron**, *mère au foyer*

**Thomas Kowalski**, *ouvrier* et **Nadège Cousin**, *mère au foyer*.



## PACS :

Yolaine Grisart et Jérôme Villant

Gabriel Zébidour et Fiona Vaiani

Mickaël Renard et Sophie Besin

Charlotte Dupuis et Antoine Di Donato

Sabrina Dublé et Nicolas Boulanger

## Naissances :



Marion Caesteker / Lewys Bourgeois Douay / Tylianna Bialecki / Aya Herrati / Kaïss Hubert / Ilyes Bances / Candice Ledieu / Salma Oufara / Elio Chelli Terrak / Owen Havez / Naïm Momont / Jules Wolowice / Elio Fayola / Elyne Philippart / Nouréline Saeed / Mickaëla Aubert / Lenny Férin / Mathyss Delcambre / Ruben Agnoletti / Lya Warmoes / Charlesia Wojcik / Raphaël Dussart / Edelweiss Van Der Snickt Gillet / Nèomie Seri / Ylanno Gillet Dussart / Hugo Becquet / Brooklyn Duhem / Léandro Ludovisi / Wictoria Wrembel / Léo Décout / Soann Pichon / Augustin Socha Billerait / Waylai Albus / Inaya Jaa / Julia De Fina Herdhuin / Yvana Poussin / Shay Normand /

## Décès :

Baya Moussaoui, 5 mois / Robert Martin, 83 ans / Roger Delvallée, 85 ans / Emilienne Lequien veuve Krajewski, 89 ans / Irma Aceto veuve Bourez, 95 ans / François Choteau, 84 ans / Gérard Fontaine, 78 ans / Sabrina Vilbas, 43 ans / Lydie Jankowski épouse Canonne, 88 ans / José Deltombe, 68 ans / Carlos Uystepuyst, 92 ans / Patrick Opiol, 68 ans / Madeleine Maréchal veuve Dumont, 84 ans / Zéna Lamerand épouse Hennebert, 84 ans / Ana Guttierrez Carrasco veuve Rojas Marfil, 92 ans / Marie-France Carrez veuve Duhem, 76 ans /

## Bienvenue à :

Cédric Ruffi et Emeline Brusca / Mickaël Renard et Sophie Besin / Eleazar Cornu / Jérôme Villant et Yolaine Grisart / Steven Wrembel et Alison Mercier / Céline Vincent / Annie Lacquement / Damien De Giovanni et Morgane Lecerf / Myriam Valin / Jimmy Normand et Doriane Boutelier /



**BRUAY-SUR-L'ESCAUT**

# INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est dorénavant possible de s'inscrire toute l'année. L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, à l'exception des mineurs accédant à la majorité et sous réserve de formalités ci-après détaillées, ainsi que pour les personnes qui acquièrent la nationalité française.

Pour voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :  
Les jeunes français et françaises qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans et qu'ils sont toujours domiciliés dans la même commune à leur 18 ans. Si ce n'est pas le cas, une demande volontaire devra être faite.

Les personnes devenues françaises après 2018 sont inscrites automatiquement sur les listes électorales. Pour pouvoir voter aux prochaines élections départementales et régionales qui devraient se dérouler en 2021, vous devez vous inscrire **Soit en vous présentant en mairie muni(e) des documents suivants :**

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de trois mois

**Soit par internet sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)  
Soit par courrier en remplissant le formulaire cerfa N° 12669\*02 de demande d'inscription.  
Dans tous les cas, vous devez joindre le justificatif d'identité et de domicile.**

**Changement d'adresse dans la commune**



Afin de continuer à recevoir les mises sous pli, la carte d'électeur et voter dans le bon bureau, pensez à faire votre changement d'adresse au service élections. Pour cela, vous passez en mairie avec une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile.

## Interroger sa situation électorale

Vous avez la possibilité de le faire sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr), onglet « Papiers-Citoyenneté », « Elections » et « Quelle est votre situation? ». Indiquez la commune ou le consulat où vous pensez être inscrit(e), ainsi que vos informations personnelles telles qu'elles sont écrites dans votre acte de naissance.

**Pour plus de renseignements :  
contacter le service population  
au 03 27 28 47 60**

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

En raison de la situation sanitaire l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.  
Merci de votre compréhension.

## Distribution de raticides

Depuis le lundi 9 novembre, le raticide n'est plus distribué à l'hôtel de ville mais aux **services techniques** de la ville situés à l'adresse suivante :

632, rue Jean Jaurès  
59860 - Bruay-sur-l'Escaut

Horaires : du lundi au vendredi, de 9h à 11h  
et de 14h à 16h

Tél. : 03 27 26 01 20

Courriel : [martinezvalerie@bruaysurescaut.fr](mailto:martinezvalerie@bruaysurescaut.fr)

## Nouveau à Bruay !

### ACM-USINAGE



Notre société est en mesure de vous fournir les prestations d'usinages suivantes :

- Tournage
- Surfacing
- Rainurage
- Filetage
- Perçage
- Taraudage
- Alésage
- Cône extérieur

A cela s'ajoute le nettoyage de pièces aux ultrasons.

**LOCALISATION**  
1 rue du Progrès  
59860 Bruay-sur-l'Escaut

**CONTACT DIRIGEANT**  
[maxime.fostier@acm-usinage.com](mailto:maxime.fostier@acm-usinage.com)  
**CONTACT COMPTABILITE**  
[charlotte.caniau@acm-usinage.com](mailto:charlotte.caniau@acm-usinage.com)



## Dessine-moi Noël

Du 27 novembre au 16 décembre, la municipalité organise l'événement « Dessine-moi Noël », un concours de dessin pour les enfants âgés de 3 à 8 ans. Deux thématiques selon les âges ont été déterminées :

- Mon bonhomme de neige (3-6 ans)
- Le sapin de mes rêves (6-8 ans)

Si tu as une âme de dessinateur, fais ton dessin et dépose-le dans la boîte aux lettres du Père Noël qui est installée à l'avant de l'Hôtel de ville.

La participation au concours est limitée à un seul dessin par enfant, au format A4. Toutes les techniques de dessin peuvent être utilisées.

Retrouvez les informations et le règlement du concours sur notre site internet : [www.bruaysurescaut.fr](http://www.bruaysurescaut.fr) ou par téléphone au : 03 27 28 47 60.

## Un don, un calendrier

Dans le contexte sanitaire actuel, l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Bruay-sur-l'Escaut, ne pouvant organiser le porte-à-porte traditionnel des calendriers, vous les propose par l'intermédiaire de vos commerçants. En faisant vos courses, soutenez les Sapeurs Pompiers de Bruay en faisant un don et recevez votre traditionnel calendrier de l'an. Les calendriers sont aussi disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville.

Retrouvez les commerçants partenaires sur notre site [www.bruaysurescaut.fr](http://www.bruaysurescaut.fr)

## Votez pour les plus belles vitrines de vos commerçants

Cette année encore, c'est vous qui décidez de la plus belle vitrine, décorée par vos commerçants.

Rendez-vous du 14 au 18 décembre pour voter sur notre groupe privé Facebook (<https://www.facebook.com/groups/bruaysurescaut.official>) en likant les images de vos vitrines préférées.

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur rendez-vous uniquement : 03 27 28 47 60

### ASSISTANTE SOCIALE OU PMI

Sur rendez-vous avec l'UTPAS de Condé-sur-l'Escaut : 03 59 73 28 50

### SECOURS POPULAIRE

06 23 43 61 48

### SECOURS CATHOLIQUE

06 70 81 10 23

### Pharmacie Urbaniak

348 rue Jean Jaurès - 03 27 47 61 62

### Pharmacie Saintin

83 rue Jean Jaurès - 03 27 47 63 23

### Pharmacie Seguin

777 rue Jean Jaurès - 03 27 25 94 77

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 0 825 74 20 30 ou sur le site internet : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

## VOTRE PROCHAIN DON DU SANG

**Mardi 09 février**  
de 14h00 à 19h00  
Salle polyvalente  
(lieu à confirmer)

# DROIT D'EXPRESSION

## Continuons Ensemble

Bruaysiennes, Bruaysiens,

Dans un souci d'expression démocratique, nous avons accepté la demande de Mme Dytrych, conseillère municipale minoritaire, d'expliquer sa nouvelle situation au sein du conseil municipal.

Il lui paraissait nécessaire d'informer les électeurs, qui leur ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales, de sa décision de se désolidariser de sa liste :

*« Initialement élue de la Liste Demain Bruay vous Appartient, je tenais à remercier Mme le Maire de me donner la possibilité de m'exprimer dans son propre droit d'expression. Dans un souci de transparence complète vis à vis des Bruaysiens, j'ai pris la parole lors du dernier Conseil Municipal afin d'annoncer publiquement ma désolidarisation, ainsi que celles de Mmes Clemenza, Porqueddu, Haliche, Delhaye, Flinois-Herbaut, Dujardin, Bouchart, Taubmann, Bertinchon, Blois, Mees, Zakrewski et Frédérique Robin et Messieurs Arguiou, Gostiaux, Verdier, Roland, Beaudoin, Crapis, Dedoncker, Ladrière, Bourlet, Ait Oubihi, de Temmerman, Mercier, Laamarti de notre ancienne tête de liste Julien Bécourt. Alors que nous espérions que celui-ci se retire de lui-même dans un regain d'honnêteté intellectuelle envers les électeurs, envers les Bruaysiens et envers nous tous qui l'avions suivi ; il n'en a malheureusement pas été ainsi. Aujourd'hui, la page facebook au nom du groupe DBVA est toujours active, pourtant ce groupe n'existe plus que par deux personnes. Pour ma part, je reste élue conseillère municipale d'opposition, soutenue par mes anciens colistiers, et nous essaierons d'être une opposition constructive, en apportant nos compétences et en travaillant dans l'intérêt des bruaysiens. Je vais d'ailleurs commencer par oeuvrer en faveur de la prévention des droits des femmes en aidant à la création d'une structure qui permette aux femmes victimes de violences conjugales, physiques ou psychologiques, de trouver refuge ».*

Anne Dytrych

Le conseil Municipal vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et par avance une bonne année 2021.

Pour la liste Continuons Ensemble,  
Sylvia Duhamel.

## Demain, Bruay vous appartient

Cher(e)s Bruaysien(ne)s,

Nous vous souhaitons, en ces temps perturbés, de passer de bonnes fêtes de fin d'année, et, nous l'espérons, entourés des êtres qui vous sont chers.

2020 s'achève dans le tourment, que 2021 nous permette de nous réunir à nouveau et, ensemble, œuvrer pour le bien de tous, au sein de notre commune.

N'oublions pas : nos commerçants ont besoin de nous tous, privilégions les achats de proximité !

Restons vigilants et prudents pour mieux nous retrouver.  
Bien à vous

## Bruay, rassemblons-nous

Non communiqué.

## Bruay, aujourd'hui et demain

Fêtes et cérémonies supprimées depuis la mi-mars, le budget économisé ne pourrait-il pas être utilisé pour nos aînés (double colis de Noël, repas à domicile améliorés), jeunes (cartes cadeaux), associations (subventions augmentées). Nous vous souhaitons une bonne (meilleure) année 2021 !

*La Municipalité vous souhaite un*

# JOYEUX NOËL ET UNE BONNE ANNÉE 2021

**POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE,  
SOUTENONS NOS COMMERCANTS**

Une ville dynamique, une volonté d'agir pour tous

